



Ville
d'Aussillon

La Commune d'Aussillon

recrute

son Policier Municipal (H/F)



Pourquoi nous rejoindre

Tout au long de l'année, la Commune d'Aussillon vibre au rythme d'évènements éducatifs, culturels et sportifs pour tous les âges grâce à une programmation ambitieuse et de qualité.

Pour maintenir cette qualité de vie et déployer un projet de territoire ambitieux, la commune d'Aussillon peut compter sur l'engagement et le professionnalisme de plus de 60 agents.

Avec ses 5.800 habitants, Aussillon offre un cadre de vie à taille humaine, idéal pour s'investir pleinement dans une mission de proximité.

Dans ce cadre de travail de proximité,

La commune recrute son Policier Municipal (H/F). Sous l'autorité directe du Maire et de l'Adjoint en charge de la sécurité, vous serez chargé(e) de :

- Veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Assurer une présence de proximité auprès de la population
- Faire respecter les arrêtés municipaux et les dispositions légales
- Effectuer des missions de surveillance générale et de police de circulation
- Relever les infractions et rédiger les procès-verbaux
- Participer aux actions de prévention et de médiation
- Travailler en collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat (Police Nationale, Gendarmerie)
- Sécuriser les évènements publics et manifestations

Profils recherchés :

- Bonne connaissance des pouvoirs de police du Maire et du cadre réglementaire
- Agrément du Procureur de la République et assermentation à jour (ou en cours)
- Sens du service public, rigueur, discréetion et capacité d'initiative
- Respect de la déontologie et maîtrise de soi
- Aptitude au travail en équipe et bon relationnel
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B exigé

Informations complémentaires :

Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Poste à temps complet

Travail possible en soirée, week-end et jours fériés

Amplitude horaire variable selon les nécessités du service public

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire

Participation mutuelle (facultatif)

Participation prévoyance (facultatif)

CNAS pour les prestations d'action sociale (sous condition d'ancienneté)

Poste à pourvoir courant mars 2026

Les candidatures constituées d'un CV et d'une lettre de motivation devront être adressées par courrier à :



Mairie d'Aussillon,
1 place de la mairie
81200 AUSSILLON

Ou par courriel à : grh@ville-aussillon.fr

➔ Date limite de dépôt des candidatures : **le 13/02/2026**

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.